

2^{ème} Salon régional de la Sécurité
Jeudi 5 Octobre 2017

Monsieur Thibaut LAGRANGE, Commandant le groupement de gendarmerie du Rhône, représentant le Général Christian DUPOUY, Commandant la Région de Gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes et la zone de défense et de sécurité Sud –Est

Mon Colonel,

Monsieur Denis COCHET, Délégué Militaire Adjoint du Rhône, représentant le Gouverneur Militaire de Lyon Pierre CHAVANCY

Mon Colonel,

Madame Isabelle SIRE-FERRY, Commissaire Divisionnaire, chef de la division Ouest, représentant monsieur Lucien POURAILLY, Délégué Départemental de la Sécurité Publique

Madame le commissaire Divisionnaire,

Mesdames et messieurs les élus, Maires, adjoints conseillers délégués municipaux,

Mesdames et messieurs Directeurs de cabinet,
Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux de Service,

Mesdames et messieurs les officiers de Gendarmerie,
Mesdames et messieurs les officiers de Police Municipale,

Madame, Monsieur,

Permettez – moi d’excuser le Ministre d’Etat, Ministre de l’intérieur, Gérard Collomb qui à 9h24 ce matin, nous a informés, par la voix de son chef de cabinet, qu’en raison d’une actualité très importante, il ne lui est pas possible, avec regrets, de présider ce rendez-vous régional de la sécurité.

Le cabinet a préféré attendre la période de non-retour avant de nous en informer.

C'est un honneur et un plaisir renouvelé de vous accueillir dans notre ville que certains connaissent et d'autres découvrent.

Notre agglomération concentre bien des problèmes, des difficultés, que notre pays traverse tant au sujet des risques liés au terrorisme que je développerai plus bas, qu’au niveau du transport routier.

L'accident de la semaine dernière sous le tunnel de Fourvière démontre, s'il en est, les dangers potentiels et les répercussions qu’entraîne ce type de transports dans une agglomération. Pour notre ville déjà congestionnée par le trafic routier habituel aux heures de pointe, c’est la thrombose lorsque de tels incidents surviennent ou encore lors d’une simple opération d’entretien d’ouvrage routier majeur sur notre secteur.

Un accident causé par un transport de convoi exceptionnel aurait des conséquences matérielles très lourdes et dramatiques pour notre ville, que je n'ose imaginer.

Cette volonté de ne plus voir ce type de transport transiter dans notre ville est un combat que je mène depuis ma prise de fonction de Maire en 2014, poursuivant sur ce sujet les mêmes objectifs que lorsque j'occupais la fonction de Conseiller général du canton Tassin/Francheville.

C'est un sérieux problème qui doit être regardé de très près. Je sais que vous n'y êtes pas insensibles vous tous ici présents, et notamment les élus de la métropole, comme les forces de sécurité.

Il est d'autres sujets que nous menons avec mon Adjoint à la Sécurité, François SINTES, à qui j'ai demandé d'évaluer nos besoins en matière d'effectifs et de moyens, pour mieux répondre aux attentes de la population.

Notre ville a connu une croissance démographique très importante au cours des dernières années, sans que, pour autant, il y ait eu un accompagnement en équipements, ou un développement en moyens humains.

Vous le savez, plus de 800 nouveaux habitants par an, jusqu'à plus de 1000 en 2014, et pour faire face, 5 agents de Police Municipale pour 20 000 habitants. Aujourd'hui, les effectifs sont portés à 12 dont 3 ASVP.

C'était notre priorité. Derrière ces moyens humains supplémentaires, ce sont autant de présences démultipliées sur le terrain et de réponses concrètes apportées au quotidien, aux problématiques de sécurité et de tranquillité publiques dans notre ville.

Les patrouilles sont désormais trois fois plus présentes sur le terrain par rapport à 2014 avec la constitution d'équipes supplémentaires et des rondes jusqu'à 23h. Les contrôles routiers ou encore les interventions communes avec la Gendarmerie Nationale ont connu la même progression.

Concomitamment et parce que nous ne pouvons pas avoir une présence humaine dans tous les secteurs, pas plus la ville que la Gendarmerie Nationale, il était urgent et important d'équiper Tassin la Demi-Lune de caméras de vidéosurveillance.

Persuadé de l'efficacité d'un tel équipement dans la résolution des enquêtes ou pour le maintien de l'ordre public, en réponse aussi au nombre croissant de commissions rogatoires, nous poursuivons leur déploiement commencé en 2015, en partenariat et avec l'expertise de la Gendarmerie Nationale.

Ce qui n'était pas envisagé de prime abord était la protection des écoles contre des attentats ou intrusions possibles. Parce que les menaces évoluent, il nous a fallu nous adapter.

Nos écoles sont toutes équipées de visiophones, d'alarmes silencieuses reliées à notre police municipale et seront toutes, très bientôt, sous vidéo surveillance, certaines l'étant déjà.

En « zone gendarmerie » comme on dit, et parce que l'Etat ne peut pas tout, ou ne peut plus tout faire, il est de mon point de vue important, pour nous municipalités, de travailler de collaborer de façon étroite, ville, police municipale et forces de l'ordre.

Cette collaboration est appelée à toujours se renforcer. Elle passe également par une redéfinition des tâches et missions.

Avec la Gendarmerie Nationale, notre collaboration est quotidienne. J'en profite pour saluer le chef de brigade le Lieutenant Boute pour l'excellent travail et les points réguliers effectués, le dialogue permanent entretenu.

J'en suis persuadé, une coopération bien construite, optimise l'utilisation des moyens et rend plus performante l'action de prévention et de lutte contre l'insécurité.

Bernard CAZENEUVE, à l'époque Ministre de l'Intérieur, avait initié l'interopérabilité, qui de façon sommaire, revient à partager un réseau radio par la mise à disposition d'une conférence entre les polices municipales, Police Nationale ou Gendarmerie Nationale.

Dans notre Ville, nous sommes allés plus loin. Notre Police Municipale utilise exclusivement cette conférence au quotidien.

Il nous faut, et il nous faudra dans les mois, les années à venir, nous élus municipaux, renforcer notre présence, via nos policiers municipaux, pour soulager au maximum la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale, afin que ces deux forces de l'ordre puissent se concentrer sur leurs missions régaliennes.

Il ne s'agit pas de se substituer aux autres forces de sécurité mais bien de les seconder et nous coordonner.

Le monde a changé. La société a changé. Le terrorisme est entré dans nos foyers et il est plus qu'urgent de soutenir nos forces de sécurité. Nous sommes en guerre. Mais cette guerre n'est pas conventionnelle.

On ne peut pas lutter contre un fanatique qui se fait sauter dans une foule.

On ne peut pas lutter contre un individu qui, par une belle journée d'un dimanche, assassine au couteau deux jeunes femmes avant d'être abattu par la force Sentinelle.

On ne peut pas, on ne doit pas polémiquer de façon épidémique, après un drame comme celui que vient de connaître Marseille.

On ne peut pas suivre tous les supposés délinquants. Il nous faut agir autrement.

Qu'il me soit permis ici de louer l'action des forces de sécurité qui travaillent dans l'ombre, déjouent des attentats et montrent que toute la République est mobilisée.

Le Terrorisme est devenu un élément de géopolitique, au XXIème siècle.

Qu'il soit religieux ou politique, le terrorisme a toujours existé et existera toujours. Simplement, nos sociétés l'avaient oublié. En revanche, ce qui a changé, c'est la caisse de résonance que les médias et les réseaux sociaux accordent à ces faits et à leurs auteurs. Et surtout n'oublions jamais les victimes.

Ces guerres sont devenues aussi, des guerres de communication...

Daesh disparaîtra, mais une autre organisation terroriste apparaîtra, quel que soit son nom et ses objectifs...

Il revient à nos sociétés de se doter des bons outils pour les combattre, dès lors qu'ils menacent nos valeurs et nos modes de vie.

L'Etat d'urgence prévaut dans notre pays. Un état d'urgence, comme son nom l'indique, doit répondre à une situation exceptionnelle. C'est un régime dérogatoire qui ne peut être reconduit indéfiniment.

Nous le savons tous, ces menaces revêtent désormais un caractère durable, aussi était-il nécessaire, avant d'envisager une sortie de l'état d'urgence, de doter préalablement l'État de nouveaux moyens juridiques de droit commun permettant de mieux prévenir la menace terroriste hors période d'état d'urgence.

Il vise à renforcer la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Il permet à l'État de se doter de nouveaux ins-

truments de lutte contre le terrorisme afin de pouvoir mettre fin au régime dérogatoire de l'état d'urgence.

Pour cela, cette loi intègre dans le droit commun, des dispositions, de nouveaux instruments permanents de prévention et de lutte contre le terrorisme, jusque-là réservées à l'état d'urgence.

Le régime de l'état d'urgence doit répondre à des circonstances exceptionnelles.

Notre engagement, notre soutien doit être total.

Nous devons être solidaires.

La Ville de Tassin la Demi-Lune a signé une convention avec l'Etat, nous engageant à libérer nos agents, afin qu'ils puissent accomplir des périodes de réserve, pour notre sécurité à tous.

Il y a encore 15 ans, la question de l'armement de la police municipale ne se posait pas. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment un sujet. C'est déjà fait pour la police municipale de Lyon. Dans notre ville, l'armement des policiers municipaux est désormais effectif.

Depuis ces dernières années, les actes terroristes perpétrés sur notre territoire prouvent que la donne a changé, avec cette petite cruauté supplémentaire que nous connaissons, celle des primo-accédant qui ne peuvent pas toujours légalement intervenir.

L'attentat de Nice nous a conduits à nous interroger : à savoir s'il n'est pas préférable de mieux entraîner des policiers déjà formés au tir plutôt que de renforcer un dispositif militaire ?

Plus proche de nous, celui de Marseille avec l'intervention de la force sentinelle... et les conséquences de sa possible réduction d'effectifs sur le terrain...

On peut mettre autant de militaires que l'on veut sur le terrain mais on ne pourra jamais en mettre un derrière chaque personne ou chaque délinquant identifié.

On ne peut pas polémiquer sur ces sujets, on ne doit pas avoir de réactions épidermiques.

Nombre de Police Municipales comptent dans leurs rangs, d'anciens gendarmes, de policiers ou de militaires en retraite. Elles se sont professionnalisées, ont gagné en assurance et bénéficié de leurs expériences.

Nous devons nous appuyer dessus.

En vous voyant aussi nombreux aujourd'hui, je suis heureux de constater que ces questions mobilisent autant de partenaires. Que ce soit en matière d'animation, de prévention ou de répression, vous tous êtes impliqués, dans un esprit collaboratif et je tiens à vous remercier, ainsi que celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour œuvrer à notre sécurité et à notre tranquillité.

Ce rendez-vous régional se veut un lieu de réflexions et d'échanges sur la place de la Police municipale dans la ville.

Il nous est apparu évident que ces rencontres devaient proposer une deuxième voie, celle de l'information et de la pédagogie, car la sécurité est bien l'affaire de tous et dans nos rues, elle dépend bien souvent d'eux.

L'autre objectif, et il est très important, est de proposer des réunions, des conférences accessibles à tous, pour comprendre certains enjeux dans un monde qui va de plus en plus vite. Cette année, deux conférences sont proposées sur le thème de la lutte contre le terrorisme, destinée aux élus et forces de l'ordre et ce soir au grand public.

Ces conférences sont animées par des spécialistes qui travaillent au quotidien sur ces sujets brûlants.

Mesdames, Messieurs, vous connaissez vos villes, rien ne vous interdit de vous interroger, de poser des questions et d'échanger sur les sujets qui vous préoccupent.

De mon côté, et je me tourne vers les législateurs ici présents, j'ai une suggestion, une question à vous soumettre: Pourquoi ne pas réfléchir à une formation style bac sécurité, puis BTS sécurité qui conduiraient nos jeunes à se présenter selon, aux écoles ou concours des écoles de Gendarmerie Nationale, de Police Nationale, Police Municipale et militaire ?

Avant de vous inviter à visiter les stands, je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez et vous invite d'ores et déjà pour la prochaine édition, ici à Tassin la Demi-lune, puisque en 2018, notre ville accueillera, en complément de son rendez-vous annuel, le cross national des polices Municipales et son 1er challenge national de tir.

Je tiens à remercier François SINTES pour son engagement au quotidien au sein de sa délégation, mon Chef de Police Municipale, Mathieu PUTIGNY ainsi que son équipe pour leur présence au quotidien dans notre ville, pour leur aide précieuse dans l'organisation de ces rencontres et notre partenaire Nicolas Dachy.

Jacques CHIRAC a dit : L'histoire nous enseigne qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité. Je crois que vous avez fait vôtre cette phrase....

Je vous remercie.

Pascal CHARMOT
5 Octobre 2017